



CAP PRÉPARATION ET RÉALISATION D'OUVRAGES ÉLECTRIQUES

Les situations professionnelles visées par ce diplôme sont :

- la réalisation des installations électriques des logements et de locaux (installation, mise en service, maintenance) ;
- la construction d'équipements industriels : coffrets et armoires destinés aux contrôles et commandes d'automatismes ;
- la pose et le raccordement des réseaux de distribution d'énergie électrique (éclairage public, signalisation urbaine...).

Les titulaires de ce CAP doivent, après étude des plans des bâtiments, des schémas d'installation et des documents techniques, être capable de tracer l'emplacement des différents éléments (interrupteur, prises de courant etc.), les mettre en place puis les raccorder.

LES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS...), la formation comporte des enseignements technologiques et professionnels :

- électrotechnique : lois fondamentales de l'électricité, courant continu, courant alternatif sinusoïdal, appareils de mesures (multimètre, pince multifonctions, contrôleurs dédiés) ;
- énergie électrique : la production, le transport (transformateur) et la distribution (comptage, tarification), les utilisations (éclairage, électrothermie, chauffage, climatisation), la force motrice et les moteurs ;
- installations et équipements électriques : canalisations électriques, installations électriques des bâtiments, appareillage basse tension
- installations communicantes : éléments électroniques et informatiques de courant faible qui contrôlent et commandent les matériels électriques (courant fort) : interphones, les dispositifs d'alarme et de sécurité (incendie, accès à un local) ou de contrôle du chauffage ;
- sécurité au travail ;
- représentation graphique et modélisation : les schémas électriques, le dessin technique du bâtiment, la représentation d'une pièce ou d'un sous-ensemble mécanique.

LES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS (suite)

Epreuves du domaine professionnel :

- Communication technique (coeff. 4)
- Réalisation (coeff. 9)

Stages en entreprise

Sous statut scolaire, la durée de formation en milieu professionnel est de 12 semaines

LES DÉBOUCHÉS

Les titulaires de ce CAP interviennent en tant qu'électricien dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations électriques.

Exemple(s) de métier(s):

- électricien(ne) installateur(trice)

LES POURSUITES D'ÉTUDES

Bac pro Electrotechnique, énergie, équipements communicants

Bac pro Systèmes électroniques numériques

Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques

LES ÉTABLISSEMENTS EN GUADELOUPE et les taux de pression

- A Abymes, CFA de l'URMA
- Gourbeyre, Lycée professionnel privé de Blanchet
- ◆ Grand Bourg, Lycée polyvalent Hyacinthe Bastarud
- ◆ Lamentin, Lycée professionnel Bertène Juminer

- A Apprentissage
- ◆ Etablissement public
- Etablissement privé sous contrat

◆	moins de 1 candidat pour une place
■	de 1 à 3 candidats pour une place
■	au delà de 3 candidats pour une place
*	Non communiqué

POUR EN SAVOIR +

www.onisep.fr